

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-110 DU 5 MARS 1997

chargeant Monsieur Assouma YAKOUBOU
Ministre de la Fonction Publique, du Travail
et de la Réforme Administrative de l'intérim de
Monsieur Jérôme SACCA KINA, Ministre du
Développement Rural pour compter du 05
mars 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

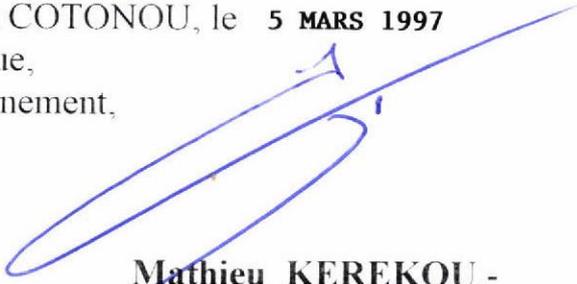
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 05 mars 1997, Monsieur Assouma
YAKOUBOU, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme
Administrative est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural
pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA KINA.-

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **5 MARS 1997**

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 M....-M....4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-